

Le **débat public**
sur le prolongement
de **la Francilienne**
de Cergy-Pontoise à Poissy-Orgeval

La réunion d'ouverture du débat public

Mercredi 8 mars 2006
Hall St-Martin - Pontoise - 20 h 30

Le projet de prolongement de La Francilienne

Le débat public

Il est organisé par la Commission particulière du débat public. Elle est garante de la qualité des échanges et du respect des principes du débat public

Vous, le public

Vous riverains, habitants, usagers et ceux qui vous représentent : élus, associations, chambres consulaires...

Il est présenté par un maître d'ouvrage (le ministère des Transports et de l'Équipement), représenté par la direction régionale de l'Équipement d'Ile-de-France

Une commission particulière neutre, indépendante et objective

Sophie Allain
Membre de la CPDP

Une commission particulière neutre, indépendante et objective

Yves Desrousseaux
Membre de la CPDP

Une commission particulière neutre, indépendante et objective

Galiène Cohu
Membre de la CPDP

Une commission particulière neutre, indépendante et objective

Alain Méchineau
Membre de la CPDP

Nos trois engagements

1

**Vous fournir
toute
l'information dont
vous avez besoin
pour participer
pleinement au
débat**

2

**Vous garantir la
pleine et libre
expression de vos
opinions sur le
projet soumis
au débat**

3

**Prendre en
compte les
opinions que vous
exprimerez dans
un compte rendu
neutre et objectif
du débat public**

Un débat public ouvert

Le débat public, c'est le moment :

- > de discuter de l'opportunité du projet
- > des grandes options de sa réalisation
- des précautions à prendre pour protéger les populations et l'environnement...

... s'il était donné suite au projet !

Les cinq principes du débat public

> Neutralité

La CPDP ne prend pas partie sur le projet

> Indépendance

La CPDP et ses membres sont indépendants du maître d'ouvrage

> Transparence

Toutes les informations doivent être claires et accessibles

> Égalité

Toute personne a le droit de s'exprimer, de poser une question, de donner son avis et d'émettre des propositions

> Respect

Toutes les prises de position doivent être argumentées. A ce titre, elles doivent bénéficier d'un droit d'écoute

Les outils mis à votre disposition pour vous informer

> Le débat public
& vous

> Le Journal
du débat public

> Le site internet
[www.debatpublic-
francilienne.org](http://www.debatpublic-francilienne.org)

> Le résumé du dossier
du maître d'ouvrage

> Le dossier du maître
d'ouvrage

> Le dossier des études

Où, comment ?

- à la CPDP
- sur son site internet
- sur demande à la CPDP ou sur abonnement
- à la DREIF pour les dossiers d'études

Les outils mis à votre disposition pour vous informer

Puis, au cours du débat...

- > Les restitutions
des réunions publiques
- > Les questions-réponses
- > Les avis
- > Les cahiers d'acteurs
- > Les contributions écrites
- > Le site internet
du débat public

Les moyens mis à votre disposition pour vous exprimer

> Les réunions publiques

- C'est le lieu privilégié du débat et des échanges • C'est le lieu de vie du débat public • Tous les propos tenus sont enregistrés
- Les restitutions sont disponibles sur le site internet ou au siège de la CPDP

> Les questions et les avis

Vous pouvez poser des questions ou donner un avis à tout moment • Par courriel, par messagerie téléphonique, par courrier ou à l'aide des formulaires mis à disposition • Les réponses et les avis sont consultables sur le site internet du débat public ou à la CPDP

Les moyens mis à votre disposition pour vous exprimer

> Les contributions écrites

- Elles sont ouvertes à tous, organismes ou simple citoyen • Les contributions écrites sont mises en ligne sur le site et sont consultables au siège de la CPDP

> Les cahiers d'acteurs

- Ce sont des documents de quatre pages imprimés et édités par la CPDP • Ils permettent à des acteurs institutionnels de bénéficier d'une audience large pour développer et faire connaître un point de vue de façon détaillée et argumentée • Dès demain, le cahier des charges de ces cahiers sera en ligne sur le site du débat public.

Le débat public en chiffres

240 000 exemplaires
du « Débat public & vous »,
du Journal n° 1 et du résumé
du dossier du maître
d'ouvrage diffusés

22 réunions publiques,
dont 16 de proximité

4 mois
c'est la durée
du débat public. Après
la remise du compte
rendu et du bilan,
le maître d'ouvrage
aura trois mois pour
faire connaître
sa décision.

La **présentation**
du **projet**
par le maître d'ouvrage

cn dp
Commission particulière
du **débat public**
Francilienne

Francis Rol-Tanguy
Préfet, directeur régional
de l'Équipement Ile-de-France

cn dp
Commission particulière
du **débat public**
Francilienne

Eric Debarle

Chargé de la mission A 104

Direction régionale de l'Équipement Ile-de-France

Les **acteurs** et le **projet**

cn dp
Commission particulière
du **débat public**
Francilienne

Jean-Pierre Dacheux
Représentant régional des Verts

cn dp
Commission particulière
du **débat public**
Francilienne

Jean-François Bernardin
Président de la Chambre de commerce
et d'industrie de Versailles

cn dp
Commission particulière
du **débat public**
Francilienne

Jean-Pierre Dejou
Président du COPRA

cn dp
Commission particulière
du **débat public**
Francilienne

Dominique Lefebvre
Président de la Communauté d'agglomération
de Cergy-Pontoise

cn dp
Commission particulière
du **débat public**
Francilienne

Michel Vallade
Maire de Pierrelaye

cn dp
Commission particulière
du **débat public**
Francilienne

François Scellier
Président du Conseil général du Val d'Oise

cn dp
Commission particulière
du **débat public**
Francilienne

Pierre Cardo
Député-maire de Chanteloup-les-Vignes

cn dp
Commission particulière
du **débat public**
Francilienne

Jean Villemagne
Président de PROFILE

cn dp
Commission particulière
du **débat public**
Francilienne

Hugues Ribault
Maire d'Andrésy

cn dp
Commission particulière
du **débat public**
Francilienne

Philippe Esnol
Maire de Conflans-Sainte-Honorine

cn dp
Commission particulière
du **débat public**
Francilienne

Emmanuel Lamy
Maire de Saint-Germain-en-Laye

Le **débat public**
sur le prolongement
de **la Francilienne**
de Cergy-Pontoise à Poissy-Orgeval